

COM'TECH

SPÉCIALISÉ DANS LES MÉTIERS DE L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE ET SPORTIVE



BROCHURE
DE PRÉSENTATION



Présentation du centre



Qui sommes-nous ?

Association pour la promotion et la formation des techniques « Com'Tech » a été créée en 1982 et fonctionne sous le régime associatif régi par la loi 1901 et ce jusqu'en 1991 en tant qu'association d'étudiants en vidéo.

Depuis 1991, l'association est agréée jeunesse et éducation populaire et est aussi organisme de formation déclaré.

Le centre de formation a depuis 2008 ses locaux au 83, avenue de Neuilly - 94120 Fontenay-Sous-Bois et les temps de formation et d'enseignements sont effectués par une équipe de formateurs professionnels permanents, habilités formateurs en CFA.

L'ensemble des formateurs est issu du monde de l'animation et ou du sport ce qui permet un partage riche d'expériences avec les stagiaires et les apprentis.

Com'Tech propose à ses stagiaires et apprentis de découvrir et de se former dans les métiers de l'animation socioculturelle et sportive dans le cadre de la formation continue ou en apprentissage.

Les formations dispensées sont en alternance « Formation en Centre et Formation en Entreprise » un réel avantage de combiner enseignements, expériences et développement des compétences professionnelles.

Com'Tech en chiffre c'est...



186 diplômés
**BPJEPS Loisirs
Tous Publics « LTP »**
dont 105 apprentis
avec 94% de réussite



45 diplômés
**BPJEPS Animation
Sociale « AS »**
avec 94% de réussite



165 diplômés
BAPAAT / CPJEPS
dont 107 apprentis
avec 94% de réussite

8

formations
proposées
par an

80

stagiaires en insertion
professionnelle ou
préformation par an

60

stagiaires en formation
professionnelle
stagiaires par an

45

en contrat
d'apprentissage
par an

547

stagiaires en formation
professionnelle dont 213 apprentis
depuis l'année 2006

Accès à la qualification aux métiers de l'animation

Cette formation de pré-qualification est destinée au :

CANDIDAT :

Orienté par une **mission locale** ou **Pôle emploi**

Avoir **défini son projet professionnel** dans l'animation

Avoir un **niveau scolaire** équivalent à la **troisième ou plus**

Avoir une **pratique** dans un **domaine d'activités de loisirs**

Préparer votre entrée en formation qualifiante de niveau 4

La formation s'appuie sur la pédagogie par objectifs qui permet une individualisation de la formation

Elle comprend :

- La connaissance par les stagiaires du secteur professionnel de l'animation
- La connaissance du métier d'animateur et l'acquisition de compétences professionnelles
- La mise en situation professionnelle

Objectifs de la formation :

- Rechercher une structure pour la période de formation, promouvoir sa candidature dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- Communiquer dans les différentes situations de la vie professionnelle
- Préparer et animer une séance, gérer un groupe
- Rechercher des informations et atteindre un objectif visé
- Animer des activités de loisirs, adapter et évaluer son action

Statut des stagiaires et financement

Les candidats auront soit :

- Le statut de stagiaires de la formation professionnelle (indemnisation l'ASP)
- Demandeurs d'emplois et percevront leurs indemnités (Pôle emploi)

Débouchés

- BPJEPS "Loisirs Tous Publics" / BPJEPS "Animation Sociale"
- Entrée en formation CPJEPS Animateur des Activités et de Vie Quotidienne / BPJEPS Loisirs... et BPJEPS Animation Sociale

Dates de la formation

- 14 Septembre au 21 Novembre 2020
- Entrée et sortie permanente

Durée de la formation

- 245 heures en centre
- 70 heures en alternance

Sélection des candidats

- 9 septembre 2020

Modalités d'inscription

- Transmission de la fiche de liaison ou inscription Pôle emploi

Coût de la formation

- Prise en charge par le Conseil régional d'Île-de-France et Pôle emploi

Lieu de formation / Contact

- **Com'Tech** : 83, Avenue de Neuilly - 94120 Fontenay-sous-Bois
- Tél. : 01 41 95 04 53
- Mail : contact@comtech-formation.org



Accès à la qualification aux métiers d'éducateur sportif

Cette formation de pré-qualification est destinée au :

CANDIDAT :

Orienté par une **mission locale** ou **Pôle emploi**

Avoir **défini son projet professionnel** dans l'animation

Avoir un **niveau scolaire** équivalent à la **troisième ou plus**

Avoir une **pratique** dans un **domaine d'activités de loisirs**

Préparer votre entrée en formation qualifiante de niveau 4

La formation s'appuie sur la pédagogie par objectifs qui permet une individualisation de la formation

Elle comprend :

- La connaissance par les stagiaires du secteur professionnel du sport
- La connaissance du métier d'éducateur sportif et l'acquisition de compétences professionnelles
- La mise en situation professionnelle

Objectifs de la formation :

- Communiquer dans les différentes situations de la vie professionnelle
- Préparer, animer une séance et gérer un groupe
- Rechercher des informations et atteindre un objectif visé
- Pratiquer les activités liées au BPJEPS visé
- Animer des activités physiques de loisirs, adapter et évaluer son action
- Préparer les TEP selon le BPJEPS choisi, et repérer les exigences du diplôme visé
- Rechercher une structure pour la période de formation, promouvoir sa candidature dans le cadre d'un contrat d'apprentissage par exemple

Statut des stagiaires et financement

Les candidats auront soit :

- Le statut de stagiaires de la formation professionnelle (indemnisation l'ASP)
- Demandeurs d'emplois et percevront leurs indemnités (Pôle emploi)

Débouchés

- Entrée en formation BPJEPS spécialité Educateur Sportif

PRÉPARATION
AUX TEP

Dates de la formation

- 14 Septembre au 21 Novembre 2020
- Entrée et sortie permanente

Durée de la formation

- 245 heures en centre
- 70 heures en alternance

Sélection des candidats

- 9 septembre 2020

Modalités d'inscription

- Transmission de la fiche de liaison ou inscription Pôle emploi

Coût de la formation

- Prise en charge par le Conseil régional d'Île-de-France et Pôle emploi

Lieu de formation / Contact

- **Com'Tech** : 83, Avenue de Neuilly - 94120 Fontenay-sous-Bois
- Tél. : 01 41 95 04 53
- Mail : contact@comtech-formation.org



CPJEPS : animateur des activités et de vie quotidienne

Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Le Certificat est un **diplôme de niveau 3**, il est mis en place par le ministère de la jeunesse et des sports.

Ce diplôme vise plusieurs secteurs d'emplois :

- Le secteur de l'animation
- Les collectivités territoriales
- Le secteur du lien social et familial

L'animateur d'activités et de vie quotidienne se situe principalement dans les accueils collectifs de mineurs (accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances). Il peut aussi se situer dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle.

Exigences préalables :

- Pas de niveau scolaire exigé mais une maîtrise de l'expression écrite. Avoir une pratique personnelle d'activité sportive, culturelle et de loisirs
- Être en situation professionnelle dans le secteur de l'animation au moment du début de la formation (stage en entreprise)
- Titulaire du PSC1

Contenus de formation (les unités capitalisables préparées en centre)

UC1 : participer au projet et à la vie de la structure

UC2 : animer les temps de vie quotidienne de groupes

UC3 : concevoir des activités en direction d'un groupe

UC4 : animer des activités

Principaux types d'emplois visés

- Animateur enfance-jeunesse
- Animateur en accueil de loisirs
- Animateur en accueil de loisirs périscolaires
- Animateur en séjours vacances
- Animateur Socioculturelle

Débouchés

- Animateur socioculturel et de la vie quotidienne dans les différents Accueils Collectifs de Mineurs avec ou sans hébergement
- Le **CPJEPS** donne accès à certains concours de niveau 4 et à une formation supérieure dans le domaine de la jeunesse et des sports

Dates de la formation

- 5 octobre 2020 au 9 novembre 2021

Durée de la formation

- 602 heures en centre (Lundi - Mardi)
- 700 heures minimum / 1281 h maximum

Alternance

- Centre Com'Tech (Lundi et Mardi)
- Structure d'alternance (Mercredi - Jeudi - Vendredi et congés scolaires)

Modalités d'inscription

- Retrait du dossier d'inscription par courriel ou à télécharger
- Dépôt du dossier sur rendez-vous
- Clôture des inscriptions : 21 septembre 2020
- Sélection des candidats : 30 septembre 2020

Coût de la formation

- Contrat d'apprentissage : 0 € prise en charge (société, association), coût pris en charge par l'OPCO de la structure
- Contrat d'apprentissage : Secteur public 50% pris en charge par le SNFPT
- Prise en charge employeur : Salarié, Contrat de professionnalisation, Plan de formation 6.020 €
- Prise en charge personnelle, demandeur d'emploi : formation intégrale 3.000 €

Lieu de formation / Contact

- **Com'Tech** : 83, Avenue de Neuilly - 94120 Fontenay-sous-Bois
- Tél. : 01 41 95 04 53
- Mail : contact@comtech-formation.org



BPJEPS : spécialité animateur mention “Loisirs tous publics”

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Le Brevet est un **diplôme d'Etat homologué de niveau 4** et reconnu par les conventions collectives du secteur de l'Animation et par la Fonction Publique Territoriale pour intégrer la filière “Animation”.

Cette formation permettra à son titulaire l'acquisition des compétences nécessaires à la mise en place d'activité en lien avec le projet de la structure et la menée d'activité, de développer et renforcer ses compétences techniques, de contribuer à la reconnaissance des valeurs de la direction d'un ACM.

Publics

Cette formation s'adresse aux personnes ayant validé leur projet professionnel par une expérience dans le secteur de l'animation (bénévole ou salariée) et qui souhaitent se professionnaliser.

Conditions d'admission

- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivant ; PSC1, AFPS, PSCE 1, PSCE 2, STT
- Être capable de justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueils.

ou

Le candidat titulaire d'un des diplômes figurant dans la liste suivante est dispensé de l'attestation de justification d'une expérience d'animation : BAFA, BAFD ; Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien BAPAAT ; Baccalauréat Professionnel agricole (toute option) ; Brevet Professionnel délivré par le ministre de l'agriculture (toute option) ; Baccalauréat Professionnel « service de proximité et vie locale » ; Certificat de qualification professionnelle animateur périscolaire CQP ; BPJEPS (toute option).

Contenus de formation (les unités capitalisables préparées en centre)

UC1 : encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2 : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC3 : conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'accueil collectif de mineurs (ACM)

UC4 : mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous publics »

Débouchés

- Animateur socioculturel
- Directeur d'un Accueil Collectif de Mineur avec ou sans hébergement

Dates de la formation

- Formation Intégrale :
5 novembre 2020 au 12 novembre 2021
- Formation bloc de compétences (UC 1 et UC 2) :
5 novembre 2020 au 30 mai 2021

Durée de la formation

- Formation intégrale : 609 heures en centre, 750 heures minimum en alternance
- Formation bloc de compétences : 315 heures en centre, 200 heures minimum en alternance

Alternance

- Centre Com'Tech (Jeudi et Vendredi)
- Structure d'alternance (Lundi, Mardi, Mercredi et congés scolaires)

Modalités d'inscription

- A partir du 11 mai 2020
- Clôture des inscriptions : 22 octobre 2020
- Sélection des candidats : 25 juin 2020
23 septembre 2020 et 29 octobre 2020
- Positionnement : 5 et 6 novembre 2020

Coût de la formation

- Contrat d'apprentissage : 0 € prise en charge employeur secteur privé (société, association), coût pris en charge par l'OPCO de la structure
- Contrat d'apprentissage : Secteur public 50% pris en charge par le SNFPT
- Prise en charge employeur : Salarié, Contrat de professionnalisation, Plan de formation 6.699 €

Lieu de formation / Contact

- **Com'Tech** : 83, Avenue de Neuilly - 94120 Fontenay-sous-Bois
- Tél. : 01 41 95 04 53
- Mail : contact@comtech-formation.org

BPJEPS : spécialité animateur mention “Animation sociale”

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Le BPJEPS Animation Sociale a pour objectif de former des animateurs qui s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches d'éducation à la citoyenneté, au développement durable, et de prévention des maltraitances.

Publics

Cette formation s'adresse aux personnes ayant validé leur projet professionnel par une expérience dans le secteur de l'animation (bénévole ou salariée) et qui souhaitent se professionnaliser.

Conditions d'admission

Les candidats doivent justifier d'une attestation de formation relative au secourisme et d'une attestation d'expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures.

OU

Le candidat titulaire d'un des diplômes figurant dans la liste suivante est dispensé de l'attestation de justification d'une expérience d'animation : BAPAAAT ; CQP animateur périscolaire ; CQP Animateur de Loisirs Sportifs ; BAFA, BAFD ; BP Service de Proximité et Vie Locale ; BP agricole (toute option) ; BP délivré par le ministre de l'Agriculture ; BPJEPS ; BP Accompagnement Soins et Services à la Personne » ; BEP Accompagnement Soins et Services à la Personne ; (DPAS) ; (DEAVS) diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale ; diplôme professionnel d'aide-soignant ; (AMP) diplôme d'aide médico-psychologique ; CAP Petite Enfance » ; BEP Carrières Sanitaires et Sociales ; BEP agricoles services aux personnes ; Titre professionnel agent(e) de médiation ; DE de moniteur éducateur ; DE d'Accompagnant Educatif et Social ; DE d'Auxiliaire de Puériculture ; DE de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale.

Contenus de formation (les unités capitalisables préparées en centre)

UC1 : encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2 : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC3 : conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale

UC4 : mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale

Débouchés

- Animateur socioculturel au sein d'un centre sociale, d'une structure sanitaire et sociale, dans les établissements d'hébergements, hôpitaux, maisons de retraite médicalisées EHPAD
- Accueil de jour, services à domicile et d'aide à la personne SESSAD (service d'éducation spécialisée et de soin à domicile)

Dates de la formation

- 25 janvier 2021 au 28 janvier 2022

Durée de la formation

- Formation intégrale : 602 heures en centre, 750 heures maximum en alternance
- Formation bloc de compétences UC 1 et UC 2 en formation Intégrale : 315 heures en centre, 200 heures minimum en alternance

Alternance

- Centre Com'Tech (Lundi, Mardi)
- Structure d'alternance (Mercredi, Jeudi, Vendredi et congés scolaires)

Modalités d'inscription

- A partir du 1 juillet 2020
- Clôture des inscriptions : 11 janvier 2021
- Sélection des candidats : 21 octobre 2020 et 13 janvier 2021
- Positionnement : 25 et 26 janvier 2021
- Information collective : 16 septembre et 16 novembre 2020

Coût de la formation

- Contrat d'apprentissage : 0 € prise en charge employeur secteur privé (société, association), coût pris en charge par l'OPCO de la structure
- Contrat d'apprentissage : Secteur public 50% pris en charge par le SNFPT
- Prise en charge employeur : Salarié, Contrat de professionnalisation, Plan de formation 6.321 €
- Prise en charge Personnelle et demandeur d'emploi Formation Intégrale : 3.100 €
- Coût par Unité de compétences : 880 €
- Nous contacter pour tous devis

Lieu de formation / Contact

- **Com'Tech** : 83, Avenue de Neuilly - 94120 Fontenay-sous-Bois
- Tél. : 01 41 95 04 53
- Mail : contact@comtech-formation.org

Aide à l'apprentissage secteur privé !

(Suivant plan de relance du 01/07/2020 au 28/02/2021)

Grille de salaire des apprentis

SMIC 1^{er} janvier 2020 : le SMIC horaire à 10,15 € brut au 1^{er} janvier 2020. Cela porte la rémunération brute minimale mensuelle et le salaire des apprentis aux valeurs suivantes, pour 151,67 heures (36 h hebdomadaires), soit 1 539,42 € mensuels).

SIMULATION POUR LE SECTEUR PRIVÉ : ENTREPRISE, ASSOCIATION...

ÂGE	16-18 ANS	18-20 ANS	21-25 ANS	26-29 ANS
1 ^{ère} année (12 mois)	27 % du smic	41 % du smic	53 % du smic	100 % du smic
	411 €	662 €	815 €	1
AUTRE COÛT				
Visite médicale du travail	120 €	120 €	120 €	120 €
Remboursement 50 % de transport (37,60 €/mois)	451 €	451 €	451 €	451 €
COÛT EMPLOYEUR POUR UNE ANNÉE (12 MOIS)				
Aide unique aux employeurs d'apprentis (1 ^{er} juillet 2020 au 28 février 2021)	5.000 €	8.000 €	8.000 €	8.000 €
Au titre de la première année, coût net employeur aides incluses	499 €	514 €	2.354 €	11.044 €
Frais pédagogique de formation (Pris en charge par l'OPCO)	0 €	0 €	0 €	0 €
Coût moyen employeur par mois	42 €	43 €	196 €	920 €
COÛT MOYEN EMPLOYEUR PAR MOIS	42 €	43 €	196 €	920 €

L'employeur et l'apprenti peuvent signer le contrat d'apprentissage 3 mois avant la date de début de formation et 2 mois après la date de fin de formation.



NOUS CONTACTER

Tél. : 01 41 95 04 53

Mail : contact@comtech-formation.org

www.comtech-formation.org



83, Avenue de Neuilly - 94120 Fontenay-sous-Bois

SIRET : 37979678200058